



Municipalité de Saint-Gervais

AVIS PUBLIC – CORRECTION À L’AVIS PUBLIC DU 9 FÉVRIER 2023

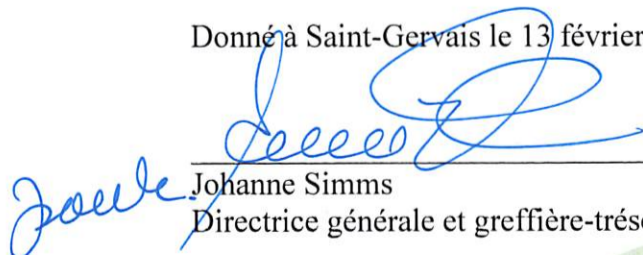
ADRESSÉ À L’ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D’ÊTRE INSCRITES
SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L’ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Le 9 février 2023, la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gervais a publié un Avis public concernant la tenue d’un registre permettant aux personnes habiles à voter ayant le droit d’être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité de demander que le règlement # 373-22 fasse l’objet d’une approbation par scrutin référendaire.
2. Au point 6 de l’Avis public du 9 février 2023, il est indiqué que le règlement # 373-22 intitulé « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 6 644 098 \$ pour les travaux de réfection et d’agrandissement du Centre Socio-Culturel de Saint-Gervais » peut être consulté au bureau de la municipalité de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 le lundi, le mardi et le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h le mercredi, de 8h00 à 12h00 le vendredi ainsi que le 4 août 2022 entre 9h et 19h. Il s’agit d’une erreur. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 le lundi, le mardi et le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h le mercredi, de 8h00 à 12h00 le vendredi ainsi que le **23 février 2023 de 9 heures à 19 heures.**
3. **Pour rappel, le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le jeudi 23 février 2023, au bureau de la municipalité de Saint-Gervais, situé au 150 rue Principale, Saint-Gervais, G0R 3C0.**
4. Les avis publics et le règlement # 373-22 peuvent être consultés au bureau de la municipalité de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 le lundi, le mardi et le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h le mercredi, de 8h00 à 12h00 le vendredi, ainsi que sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca ou en contactant Mme Johanne Simms, Directrice générale et greffière-trésorière au dg@saint-gervais.ca ou au 418-887-6116.

Donné à Saint-Gervais le 13 février 2023.



Johanne Simms
Directrice générale et greffière-trésorière





Municipalité de **Saint-Gervais**

Certificat de publication de l'avis public de correction de l'avis public du 9 février 2023 concernant le règlement # 373-22

Je, Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gervais, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public de correction de l'avis public du 9 février 2023 concernant le règlement # 373-22 au bureau municipal situé au 150 rue Principale à Saint-Gervais et sur le site internet de la Municipalité au www.saint-gervais.ca en date du 13 février 2023.

Donné à Saint-Gervais le 13 février 2023

Johanne Simms
Directrice générale et greffière-trésorière

